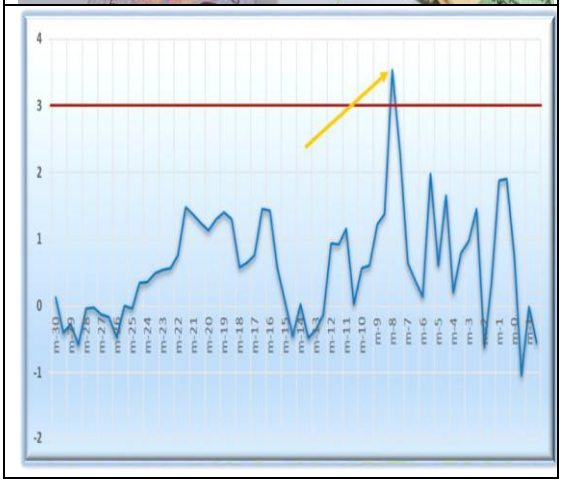








INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

(IHPC)

Note d'analyse régionale de l'IHPC

du mois de novembre 2025

Commission de l'UEMOA : 380, Avenue du Pr Joseph KI ZERBO – 01 BP 543 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 31 88 73 74-75-76, Site WEB : www.uemoa.int Email : commission@uemoa.int

SOMMAIRE

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS 2

II. RESUME 3

III. EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DES PRIX DANS L'ESPACE COMMUNAUTAIRE 3

IV. EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DES PRIX AU SEIN DES ETATS MEMBRES 4

V. ANNEXES 10

Tableau 1 : Évolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA 10

Tableau 2 : Évolution du niveau des prix selon les différentes divisions de consommation dans l'Union 10

Tableau 3 : Évolution du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire au sein de l'Union 11

Tableau 4 : Variation en glissement annuel du niveau des prix des produits par division de consommation des pays de l'Union (au mois de novembre 2025) (en %) 11

Tableau 5 : Variation en glissement annuel du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire des pays de l'Union (au mois de novembre 2025) (en %) 12

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (octobre et novembre 2025) (en %) 12

Graphique 2 : Évolution comparative de la variation en glissement annuel de l'IHPC communautaire de 2023, 2024 et 2025 (en %) 13

Graphique 3 : Évolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice des divisions au sein de l'Union (en %) 14

I. NOTE D'INFORMATION A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA est passé à une nouvelle base à compter de janvier 2025. La nouvelle série d'indice est celle des IHPC base 100 en 2023.

A partir de janvier 2025, la zone UEMOA est passée de l'IHPC base 100 en 2014 à l'IHPC base 100 en 2023. Ce dernier indice a été institué par le règlement N°05/2024/CM/UEMOA, du 20 décembre 2024, portant adoption du guide méthodologique définissant les modalités d'élaboration et de calcul de l'indice harmonisé des prix à la consommation au sein des États membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2023). Ainsi, le calcul de l'inflation dans l'Union se fait suivant cette nouvelle méthodologie à partir de janvier 2025. C'est un indice de Young avec des indices élémentaires qui sont des indices de Jevons chainés. Dans chacun des huit Etats membres de l'Union, des zones économiques ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire national. Le nombre de zone économique (ZE) est de 67 dans l'ensemble de l'Union.

Les pondérations ont été calculées à partir des dépenses de consommation relevées lors des Enquêtes Harmonisées sur les Conditions de Vie des ménages (EHCVM 2021/2022). Ces enquêtes, à couverture nationale, ont été réalisées simultanément dans tous les Etats de l'Union avec une méthodologie commune. Les produits des paniers IHPC sont classés selon les nouvelles nomenclatures NCOA-IHPC (Nomenclature de Consommation Ouest Africaine pour l'IHPC) dérivée de la COICOP 2018 (Classification Of Individual Consumption by Purpose) et les nouvelles nomenclatures secondaires qui permettent d'éditer des indicateurs complémentaires de l'inflation.

*Les paniers des Etats membres contiennent en moyenne plus de **817** produits et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **2160** et **12754** suivant les États. Dans l'Union, en moyenne, plus de 35 000 relevées sont effectués chaque mois pour la production de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation.*

Tableau : Statistiques des bases de données de production de l'IHPC base 100 en 2023 dans l'UEMOA

UEMOA	*Nombre de produits retenues dans les paniers IHPC*	*Nombre de Points de Ventes*	*Nombre de relevés*
Moyenne	*817*	*5 008*	*35 097*
Minimum	*745*	*2 160*	*21 310*
Maximum	*969*	*12 754*	*83 389*

Sources : Instituts Nationaux de statistique (INS)/Commission de l'UEMOA

NB :

1- *La Division : « Assurances et services financiers » est un nouveau regroupement qui découle de la COICOP à 13 divisions de consommation.*
2- *La nomenclature secondaire a une nouvelle rubrique qui permet de calculer les indices des produits d'origine UEMOA et ceux d'origine hors UEMOA.*
3- *Les indices d'avant janvier 2025 sont des indices base 100 en 2014 raccordés à ceux de l'IHPC base 100 en 2023.*

II. RESUME

En novembre 2025, l'espace UEMOA enregistre une baisse de 0,5% de son niveau général des prix comparativement à son niveau du même mois de l'année précédente. Entre les différents Etats membres, l'analyse du taux d'inflation montre une grande variabilité. Ainsi, la moitié des Etats que sont : le Sénégal (2,9%), le Bénin (1,1%), le Mali (0,6%) et le Togo (0,2%) affichent un taux au-dessus de zéro (0,0%). Quant aux autres, ils enregistrent des taux d'inflation nul ou négatifs : la Côte d'Ivoire (0,0%), la Guinée-Bissau (-1,8%), le Burkina Faso (-2,0%), et le Niger (-7,3%).

La légère baisse mensuelle des prix de l'Union en novembre 2025 s'explique principalement par la réduction de 0,2% du niveau des prix des divisions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » et « transport ».

III. EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DES PRIX DANS L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Sur un an, le niveau général des prix de la zone UEMOA poursuit sa baisse entamée depuis un semestre, en novembre 2025 de 0,5%.

Cette tendance des prix découle principalement des baisses des prix observées pour les produits des divisions « restaurants et services d'hébergement » (-2,9%), « santé » (-1,7%), « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-1,5%), « transport » (-0,6%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,5%). Ces baisses ont été contre balancées essentiellement par la hausse sur la même période, des prix des « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (2,0%), des biens et services d' « information et communication » (0,9%), de « services d'enseignement » (0,8%) et des prix « Vêtements et chaussures » (0,5%). (Cf. Tableau 2).

Au niveau des Etats membres de l'Union, l'évolution du niveau général des prix sur un an, par ordre décroissant se présente comme suit : Sénégal (2,9%), Bénin (1,1%), Mali (0,6%), Togo (0,2%), Guinée-Bissau (-1,8%), Burkina Faso (-2,0%), et Niger (-7,3%). La Côte d'Ivoire enregistre, en novembre 2025, le même niveau de prix qu'à la même période de l'année 2024, soit un niveau d'inflation de zéro (0,0%). (Graphique 1).

Au regard de la volatilité des prix et des quantités, dans l'espace UEMOA, l'inflation en novembre 2025 par rapport à novembre 2024 résulte principalement de la baisse du niveau des prix des produits frais de 2,0%, alors que les produits de l'énergie se sont renchéris de 2,1%. Aussi, en novembre 2025, l'inflation sous-jacente s'est établie à (0,2%). **Au regard du secteur de production des biens et services**, la régression des prix en novembre 2025 provient principalement des baisses de prix des produits du secteur primaire (-0,6%). **Selon la durabilité des biens**, la baisse est expliquée par le recul des prix des biens non durables (-0,4%), des biens semi durables (-0,5%) ainsi que des biens durables (-1,5%). **Au regard de la provenance des biens et services,** la diminution du niveau général des prix de l'Union sur un an est ressortie à tous les niveaux : (-1,2%) pour les produits d'origine hors UEMOA et de (-0,5%) pour les produits de l'union. (Cf. Tableau 3).

Sur un mois, les prix ont baissé de 0,1%. En novembre 2025, le niveau général des prix s'est établi à 103,2. Cette évolution s'explique par la baisse du niveau global des prix dans les Etats suivants : Niger (-0,6%), Bénin (-0,3%), Côte d'Ivoire (-0,1%), Guinée-Bissau (-0,1%) et Sénégal

(-0,1%). Cependant, le niveau global des prix est en hausse au Burkina Faso (0,2%), Mali (0,4%) et Togo (0,5%). (Cf. Tableau 1).

L'analyse de la variation mensuelle du niveau général des prix de l'Union suivant les divisions montre que la baisse fait principalement suite à la réduction de 0,2% du niveau des prix des divisions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » et « transport ».

IV. EVOLUTION DU NIVEAU GENERAL DES PRIX AU SEIN DES ETATS MEMBRES

BENIN : le niveau général des prix s'est accru de 1,1% entre novembre 2024 et novembre 2025.

Cette variation de l'indice des prix a été favorisée notamment par la progression du niveau des prix des divisions dans les proportions suivantes : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,5%), « santé » (2,9%), « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (2,8%), « vêtements et chaussures » (2,5%), « loisirs, sport et culture » (2,4%) « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,7%) et « transport » (2,1%). Cette évolution des prix sur un an a été modérée par le repli des prix des biens et services des divisions « restaurants et services d'hébergement » (-7,7%) et « information et communication » (-2,0%). (Tableau 4).

En considérant les regroupements secondaires des produits, l'analyse de l'évolution des prix montre que la hausse en rythme annuel du niveau général des prix est le résultat de l'augmentation des prix des produits frais (7,4%) et des produits de l'énergie (7,2%). Quant aux produits les moins volatiles du panier IHPC, leur niveau de prix a connu un recul en novembre 2025 de 1,2%. Selon la provenance des produits, l'accroissement du niveau global des prix a été favorisé aussi bien par l'augmentation des prix des produits importés (3,5%) et dans une moindre mesure par la hausse des prix des produits locaux (0,7%). En ce qui concerne, le secteur de production des produits, la hausse annuelle du niveau général des prix découle principalement du renchérissement des produits du secteur secondaire (6,2%) et du secteur primaire (1,4%), tandis que, les prix des produits du secteur tertiaire (-3,6%) sont en diminution. Quant à la durabilité, il est noté que la progression annuelle du niveau général des prix a été influencée essentiellement par la hausse des prix des biens non durables (6,4%) et de façon plus modérée, les biens durables (3,5%). (Cf. Tableau 5).

En évolution mensuelle, en novembre 2025, la baisse du niveau général des prix s'est poursuivie. L'indice harmonisé des prix à la consommation est ressorti à 101,7 enregistrant ainsi une baisse de 0,3%. Ce recul du niveau des prix est essentiellement imputable à la diminution de 0,7% des prix des biens et services des divisions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Restaurants et service d'hébergement ».

Le taux d'inflation en moyenne annuelle a légèrement augmenté par rapport à son niveau du mois précédent pour s'établir à 1,0% en novembre 2025.

BURKINA FASO : sur un an, le niveau général des prix a enregistré une baisse de 2,0% en novembre 2025.

Ce repli est dû aux baisses des niveau de prix des divisions « information et communication » (-3,4 %), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,6 %) et dans une moindre mesure à celui des niveaux de prix de la division « services d'enseignement » (-0,7%) et du « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,1%). Cependant, cette tendance baissière est atténuée par une variation à la hausse des prix, principalement pour les produits des divisions suivantes : « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (9,3%), « restaurants et services d'hébergement » (3,0%), « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (1,3%) et « soins personnels, protection sociale et biens divers » (1,2%). (Cf. Tableau 4).

Suivant la nomenclature secondaire, la baisse des niveaux de prix ressort quasiment à tous les niveaux. La tendance de la variation globale des prix sur un an suivant la volatilité des quantités et des prix des biens et services montre qu'elle fait suite à la baisse des prix des produits frais de 1,7% et des produits de l'énergie de 1,0%. Aussi, les prix des biens et services des hors produits frais et énergie ont diminué de 0,8%. Au regard de l'origine des produits, le repli sur un an de l'IHPC dérive principalement de la baisse des prix de 2,1% pour les produits locaux et de 1,2% pour les produits importés. Selon le secteur de production des biens et services, la baisse provient essentiellement du secteur secondaire (-0,5%). Lorsqu'on considère la durabilité des biens, ce sont les prix des biens non durables (-2,3%) et durables (-0,6%) qui ont vu leur prix tomber entre novembre 2024 et novembre 2025. (Cf. Tableau 5).

En variation mensuelle, avec un niveau de 103,2 en novembre 2025, l'indice global enregistre une hausse de 0,2% par rapport à octobre 2025. Malgré la poursuite de la baisse observée le mois précédent, des prix des produits divisions « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-1,3%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,6%), c'est l'augmentation des prix des produits des divisions « information et communication » (2,9%), « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,0%) et « restaurants et services d'hébergement » (0,3%) qui a impulsée la variation mensuelle de novembre 2025.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle tombe à 0,0% en novembre 2025 ce qui représente une baisse de 0,5 point de pourcentage comparativement à son niveau du mois précédent.

CÔTE D'IVOIRE : entre novembre 2024 et novembre 2025, le niveau général des prix à la consommation est demeuré stable.

Cette stagnation du niveau des prix sur un an, découle du renchérissement des produits des divisions « Information et communication » (4,2%), « services d'enseignement » (3,8%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,6%). Toutefois la montée de l'indice global a été atténuée essentiellement par la baisse du niveau des prix des divisions « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-4,0%), « santé » (-3,2%), « transport » (-2,9%), « soins personnels, protection sociales et biens divers » (-1,6%), et « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,5%). (Cf. Tableau 4).

L'analyse selon la volatilité des produits montre que la hausse des prix des produits frais (2,2%) a été amoindrie par la chute des prix de l'énergie (-5,4%) ainsi que la baisse du niveau des prix des produits les moins volatils du panier IHPC de la Côte d'Ivoire. Pour ce qui est de l'analyse

de l'évolution des prix selon le secteur de production, ce sont les prix des produits des secteurs primaire (2,8%) et tertiaire (0,6%) qui ont progressés entre novembre 2024 et novembre 2025.cependant, les prix des produits du secteur secondaire (-1,8%) sont en baisse. Quant à l'analyse selon la durabilité, elle indique une variation en hausse des prix des produits non durables (0,4%) pendant que des baisses sont observées pour le niveau des prix des semi durables (-2,1%) et durables (-1,7%). (Tableau 5).

L'indice harmonisé des prix à la consommation est de 103,7 en novembre 2025. Il est donc en légère baisse en variation mensuelle (-0,1%). C'est le repli des prix des produits des divisions « transport » (-0,6%), « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,2%), « information et communication » (-0,2%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,1%) et « service d'enseignement » (-0,1%) qui a entrainé la baisse mensuelle globale du niveau des prix.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 0,3% en novembre 2025 soit une baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport au niveau du mois précédent.

GUINEE-BISSAU : entre novembre 2024 et novembre 2025, le niveau général des prix enregistre une baisse de 1,8%.

C'est la baisse du niveau des prix des produits pour les divisions « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-16,3%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,1%) et « santé » (-1,0 %) qui a entrainé la baisse du niveau général des prix sur une année. Cependant, ces diminutions de niveau de prix ont été contre balancées par le renchérissement des produits des divisions telles que « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (3,8%), « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (3,3%), « restaurants et services d'hébergement » (2,4%), « transport » (1,8%), « information et communication » (2,2%) et « soins personnel, protection sociale et bien divers » (1,4%). (Cf. Tableau 4).

Au regard des autres angles d'analyse de l'inflation sur an, il apparait que l'indice de l'inflation sous-jacent, renoue avec la hausse et affiche un niveau de 0,9%. Cependant, les niveaux des prix des produits de l'énergie (-16,0%) et des produits frais (-8,1%) sont toujours en baisse. Selon l'origine des produits, c'est la baisse du niveau des prix des produits locaux (-2,9%) qui a impacté la variation en glissement annuel de l'indice global. Aussi, la montée des prix des produits du secteur tertiaire (1,4%) a été contrée par la baisse des prix des produits des secteurs primaire (-4,4%) et secondaire (-2,6%) entrainant de ce fait la baisse du niveau global des prix des biens et services en Guinée-Bissau. Sous l'angle de la durabilité des produits, l'inflation en baisse est portée essentiellement d'une part, par la réduction des prix des biens non durables (-3,1%) et de biens semi durables (-8,1%). (Cf. Tableau 5).

Le niveau des prix est demeuré stable entre octobre et novembre 2025 et s'affiche à 103,0 soit une légère baisse de 0,1%. Cette baisse découle des prix des produits des divisions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,5%), « vêtements et chaussures » (-0,2%) et « transport » (-0,1%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 1,6% en novembre 2025 soit une baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport au niveau du mois précédent.

MALI : l'inflation en glissement annuelle enregistre un rebond de 0,6% en novembre 2025 après trois mois consécutifs de baisse.

Cette inflation fait suite aux hausses de prix des biens et services des « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (15,0%), « information et communication » (13,0%), « loisirs, sport et culture » (3,4%) et « restaurants et services d'hébergement » (1,4%). Toutefois, des baisses ont été observées pour les divisions « santé » (-9,9%), « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-8,8%) et « transport » (-4,6%).

En novembre 2025, la progression du niveau général des prix comparativement à novembre 2024 est en lien avec la hausse des prix des produits de l'énergie de 12,7% et des produits les moins volatiles du panier IHPC (3,5%). A contrario, on a observé pour les produits frais une diminution sur un an de 6,3%. Sur cette même période, on observe une progression des prix des produits locaux (2,7%) pendant que les produits importés baissent de 2,1%. Aussi, on note que les prix des produits du secteur secondaire (2,1%) et du secteur tertiaire (6,5%) se sont accrus sur un an alors que les prix des produits du secteur primaire ont baissé de 3,4%. Par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution global des prix fait suite à celle des augmentations de prix des services de 6,5% et de biens durables de 0,2%. (Cf. Tableau 5).

Comparativement à son niveau du mois précédent, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du Mali au mois de novembre 2025 a rebondi de 0,4% pour se situer à 105,9. Cette évolution à la hausse s'explique principalement par l'augmentation du niveau des prix pour les divisions « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (0,8%), « soins personnels, protection sociale et biens divers » (0,8%), « transport » (0,7%) et « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,6%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 2,7% en novembre 2025 soit une baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport au niveau du mois précédent.

NIGER : En novembre 2025, l'indice harmonisé des prix à la consommation enregistre une forte baisse de 7,3% par rapport au même mois de l'année précédente.

Cette baisse du niveau général des prix sur un (1) an, est due principalement à celle des prix des produits des divisions « restaurants et services d'hébergement » (-29,1%), « services d'enseignement » (-22,8%), « information et communication » (- 11,8%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-9,9%), « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-8,6%) et « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-7,4%). Toutefois, l'ampleur de la baisse a été amoindrie par la hausse des prix des divisions « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (4,8%), « loisirs sport et culture » (3,6%) et « le transport » (2,8%). Cf Tableau 4).

Considérant l'analyse selon la volatilité, l'inflation négative en glissement annuel de novembre 2025 a été impulsée par les prix des produits frais (-12,0%) et dans une moindre mesure par les baisses de prix pour les hors produits frais et énergie (-4,6%) et les produits de l'énergie (- 0,3%). Selon l'origine, le niveau des produits locaux et importés a vu leur prix baissé respectivement de 6,0% et 10,3% sur un (1) an. Vu sous l'angle du secteur de production des biens, elle révèle que ce sont les variations de prix provenant des secteurs primaire (-15,8%), secondaire (-2,3%) ainsi que le tertiaire (-3,1%) qui ont impacté l'inflation global sur une année. Quant à l'observation de cette évolution des prix selon la durabilité des biens, l'inflation

négative trouve principalement sa source dans la régression des prix des biens non durables de 10,1%, des biens durables (-4,9%) et des services (-3,1%). (Cf. Tableau 5).

En variation mensuelle, les prix ont diminué de 0,6% en s'établissant à 98,9 en novembre 2025. Cette régression des prix en novembre 2025, par rapport à octobre 2025, s'explique par l'évolution des prix des produits composant les divisions « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-4,1%) « loisirs, sport et cultures » (-1,8%), « services d'enseignement » (-1,5%), « vêtements et chaussures » (-0,7%) et « transport » (-0,7%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de (-3,5%) en novembre 2025 soit une baisse de 0,9 point de pourcentage sur un mois.

SENEGAL : En novembre 2025, les prix à la consommation se sont accrus de 2,9% en rythme annuel.

Cet accroissement des prix à la consommation est principalement dû au renchérissement des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (5,0%), des biens d'«ameublement, d'équipement ménager et d'entretien courant du ménage » (3,3%), du « transport » (2,9%), des biens et services des « restaurants et d'hébergement » («3,0%), de la « santé » (2,3%) et des « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,0%), ainsi que de la flambée des prix des « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (15,9%). (Cf. Tableau 4).

Concernant l'indice sous-jacent qui exclut les produits de l'énergie et les produits frais, il s'apprécie de 4,7% en rythme annuel. Cependant, les produits de l'énergie ont baissé de 0,2% ainsi que les produits frais ont augmenté de 1,1%. Selon l'origine, les prix des produits locaux s'accroissent de 5,2% pendant que les produits importés se replient de 2,0% en novembre 2025 par rapport au même mois de l'année précédente. Vu sous l'angle du secteur de production, la hausse du niveau des prix est générale et transparait au niveau du secteur primaire (7,2%), secondaire (2,5%) et tertiaire (1,9%). Du point de vue de la durabilité, l'évolution des prix à la consommation en novembre 2025 est principalement tirée par celle des biens non durables (4,2%) et des services (1,9%). Les biens semi-durables (0,6%) et les biens durables (0,8%) enregistrent une hausse plus modérée. (Cf. Tableau 5).

En variation mensuelle, les prix à la consommation baissent légèrement en novembre 2025 de 0,1% pour s'établir à 104,3. Cette évolution fait suite principalement, à la diminution des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,4%). L'ampleur de cette baisse a été amoindrie par la hausse mensuelle du niveau des prix des produits pour les divisions « boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (3,9%), « restaurants et services d'hébergement » (0,3%), « santé » (0,2%) et « ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (0,1%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de (1,2%) en novembre 2025 soit une hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport au niveau du mois précédent.

TOGO : le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 0,2% en novembre 2025 comparativement à novembre 2024.

Après avoir enregistré quatre (04) mois de suite un niveau en dessous de zéro pourcent, l'inflation est de nouveau positive au Togo. Cette évolution en novembre 2025 s'explique par l'effet de la hausse observée au niveau de l'indice des divisions « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (10,4%), « restaurants et services d'hébergement » (2,6%) et santé (1,6%) qui a été atténuée par la baisse des niveaux de prix des division « transport » (-2,1%), « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-1,2%) et « loisirs et culture » (-4,6%). (Cf. Tableau 4).

Du point de vue des autres angles d'analyse, la hausse du niveau général des prix en glissement annuel (sur un an) est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des produits frais (0,3%) et de ceux des prix des produits de l'énergie (9,1%). Quant au niveau des produits les moins volatils du panier IHPC, il demeure en baisse tout comme les deux mois précédents novembre 2025 mais de 0,8% sur un an. Au regard de la provenance, cette variation annuelle est imputable à la montée des prix des produits locaux (1,5%). Selon le secteur de production des produits, c'est la progression des prix des produits des secteurs secondaire (0,3%) et tertiaire (0,4%) qui ont contribué largement à la hausse annuelle du niveau général des prix. Du point de vue de la durabilité, la variation du niveau général des prix en évolution annuelle est induite par l'augmentation du niveau des prix des produits non durables (0,3%) et des services (0,4%). (Cf. Tableau 5).

Sur un mois, le niveau général des prix connaît en novembre 2025, un rebond de 0,5%. Cette hausse est due principalement à la hausse du niveau des indices des divisions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,2%) et « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (1,4%).

Le taux d'inflation en moyenne annuelle est de 0,5% en novembre 2025 soit une baisse de 0,1 point de pourcentage comparativement au niveau du mois précédent.

V. ANNEXES

Tableau 1 : Évolution du niveau global des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA

		Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
PAYS	**PONDERATIONS**	**nov-24**	**août-25**	**sept-25**	**oct-25**	**nov-25**	**1 mois**	**3 mois**	**12 mois**
BENIN	**959**	**100,6**	102,3	102,2	102,0	101,7	-0,3	-0,6	**1,1**
BURKINA FASO	**1046**	**105,3**	103,8	103,1	103,0	103,2	0,2	-0,6	**-2,0**
COTE D'IVOIRE	**3373**	**103,6**	104,2	103,7	103,8	103,7	-0,1	-0,5	**0,0**
GUINEE- BISSAU	**97**	**104,9**	103,2	103,1	103,1	103,0	-0,1	-0,2	**-1,8**
MALI	**1148**	**105,3**	106,0	105,9	105,4	105,9	0,4	-0,1	**0,6**
NIGER	**943**	**106,7**	103,3	101,5	99,5	98,9	-0,6	-4,2	**-7,3**
SENEGAL	**1827**	**101,3**	103,4	104,7	104,4	104,3	-0,1	0,9	**2,9**
TOGO	**607**	**101,7**	103,8	102,0	101,3	101,9	0,5	-1,8	**0,2**
UEMOA	**10000**	**103,7**	**103,9**	**103,6**	**103,3**	**103,2**	**-0,1**	**-0,7**	**-0,5**

Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 2 : Évolution du niveau des prix selon les différentes divisions de consommation dans l'Union

DIVISIONS	**PONDERATIONS UEMOA**	**Indices pour les mois de**					**Variations (en %) depuis**		
		nov-24	août-25	sept-25	oct-25	**nov-25**	1 mois	3 mois	**12 mois**
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSIONS NON ALCOOLISEES	3707	**104,7**	106,5	105,4	104,4	**104,2**	-0,2	-2,1	**-0,5**
BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPEFIANTS	74	**102,2**	103,9	104,1	103,5	**103,2**	-0,2	-0,7	**1,0**
VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	534	**101,1**	101,9	101,8	101,8	**101,6**	-0,1	-0,3	**0,5**
LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	1088	**103,7**	105,3	105,9	105,7	**105,8**	0,1	0,5	**2,0**
AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN COURANT DU MÉNAGE	354	**104,0**	102,2	102,3	102,5	**102,5**	0,0	0,2	**-1,5**
SANTÉ	529	**104,3**	102,2	102,3	102,2	**102,4**	0,2	0,3	**-1,7**
TRANSPORT	925	**101,5**	100,8	100,6	101,0	**100,8**	-0,2	0,0	**-0,6**
INFORMATION ET COMMUNICATION	781	**100,9**	101,5	101,5	101,6	**101,8**	0,2	0,4	**0,9**
LOISIRS, SPORT ET CULTURE	151	**101,2**	100,4	101,0	101,1	**101,1**	0,0	0,7	**-0,1**
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	212	**102,1**	101,9	102,8	103,0	**102,9**	-0,1	1,0	**0,8**
RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	1249	**105,6**	102,5	102,6	102,6	**102,6**	0,0	0,1	**-2,9**
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS*	24	**99,0**	99,0	99,0	99,1	**101,6**	2,5	2,6	
SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS DIVERS	373	**102,3**	102,0	102,1	102,2	**102,4**	0,2	0,4	**0,1**
GLOBAL	**10000**	**103,7**	103,9	103,6	103,3	**103,2**	-0,1	-0,7	**-0,5**

Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 3 : Évolution du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire au sein de l'Union

Libelle	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		nov-24	août-25	sept-25	oct-25	nov-25	1 mois	3 mois	12 mois
Produits frais	**2931**	**105,8**	106,3	104,9	103,9	**103,7**	-0,2	-2,5	**-2,0**
Energie	**817**	**102,4**	104,8	105,0	104,7	**104,5**	-0,1	-0,3	**2,1**
Hors produits frais et énergie	**6252**	**102,6**	102,7	102,8	102,8	**102,9**	**0,0**	**0,2**	**0,2**
Local	**7358**	**103,7**	104,7	104,3	104,0	**104,0**	0,0	-0,6	**0,3**
Importé	**2642**	**103,9**	101,9	101,5	101,3	**101,1**	-0,2	-0,7	**-2,7**
Primaire	**2345**	**106,4**	109,0	107,7	106,2	**105,8**	-0,4	-3,0	**-0,6**
Secondaire	**4213**	**101,8**	102,3	102,0	102,1	**102,0**	0,0	-0,2	**0,3**
Tertiaire (Service)	**3442**	**102,4**	102,5	102,7	102,8	**103,0**	0,2	0,5	**0,5**
Non durable	**4417**	**104,3**	105,4	104,7	104,0	**103,9**	-0,2	-1,5	**-0,4**
Semi Durable	**666**	**102,0**	101,7	101,6	101,6	**101,5**	-0,1	-0,2	**-0,5**
Durable	**1475**	**102,0**	100,4	100,4	100,6	**100,5**	-0,1	0,1	**-1,5**
Service	**3442**	**102,4**	102,5	102,7	102,8	**103,0**	0,2	0,5	**0,5**
Origine UEMOA	**7781**	**104,2**	104,5	104,1	103,8	**103,8**	0,0	-0,7	**-0,5**
Origine Hors UEMOA	**2219**	**102,6**	102,0	101,8	101,6	**101,4**	-0,2	-0,5	**-1,2**
Global	**10000**	**103,7**	103,9	103,6	103,3	**103,2**	-0,1	-0,7	**-0,5**

Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 4 : Variation en glissement annuel du niveau des prix des produits par division de consommation des pays de l'Union (au mois de novembre 2025) (en %)

DIVISIONS	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSIONS NON ALCOOLISEES	4,5	-2,6	1,6	-1,1	-1,3	-9,9	5,0	-1,2	**-0,5**
BOISSONS ALCOOLISÉES, TABAC ET STUPEFIANTS	2,8	9,3	-2,8	3,8	-8,8	-7,4	15,9	6,8	**1,0**
VÊTEMENTS ET CHAUSSURES	2,5	0,6	-0,2	2,2	0,5	1,3	0,6	-1,9	**0,5**
LOGEMENT, EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	1,7	-0,1	-1,5	-16,3	15,0	4,8	1,0	10,4	**2,0**
AMEUBLEMENT, ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET ENTRETIEN COURANT DU MÉNAGE	1,9	1,3	-4,0	3,3	1,3	-8,6	3,3	-1,3	**-1,5**
SANTÉ	2,9	0,7	-3,2	-1,0	-9,9	0,3	2,3	1,6	**-1,7**
TRANSPORT	2,1	0,9	-2,9	1,8	-4,6	2,8	2,9	-2,1	**-0,6**
INFORMATION ET COMMUNICATION	-2,0	-3,4	4,2	2,2	13,0	-11,5	-3,6	-1,4	**0,9**
LOISIRS, SPORT ET CULTURE	2,4	0,1	-0,5	1,0	3,4	3,6	1,4	-4,6	**-0,1**
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	0,1	-0,7	3,8	0,4	1,8	-22,8	0,0	-2,9	**0,8**
RESTAURANTS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT	-7,7	3,0	-0,4	2,4	1,4	-29,1	3,0	2,6	**-2,9**
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS*	0,4	-0,1	-0,1	0,0	8,2	4,8	0,5	0,0	**2,5**
SOINS PERSONNELS, PROTECTION SOCIALE ET BIENS DIVERS	2,3	1,2	-1,6	1,4	-0,2	1,9	-1,2	0,2	**0,1**
GLOBAL	1,1	-2,0	0,0	-1,8	0,6	-7,3	2,9	0,2	**-0,5**

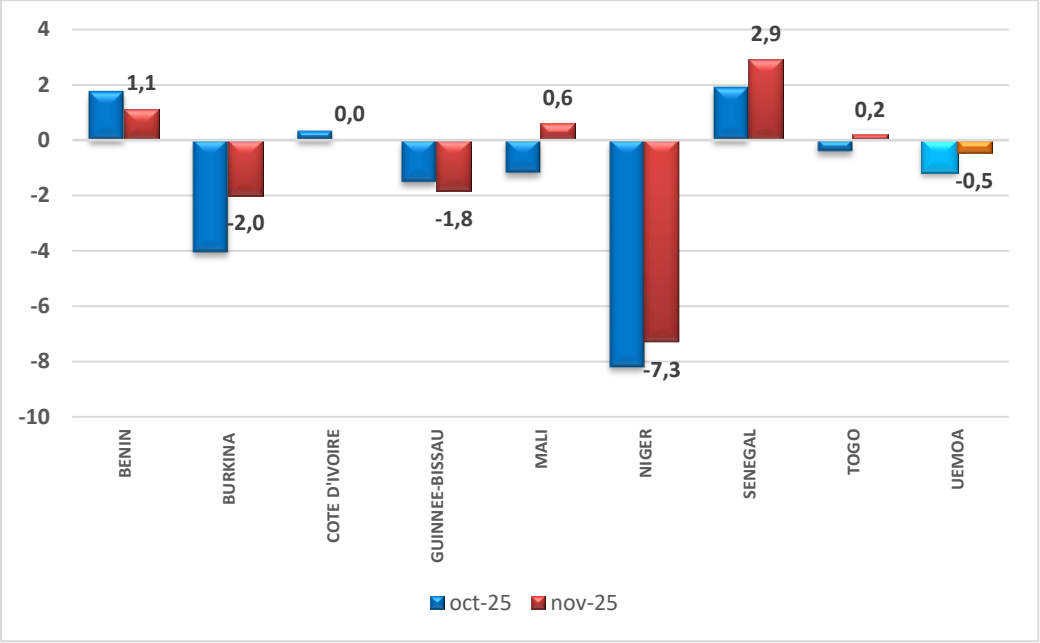
Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Tableau 5 : Variation en glissement annuel du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire des pays de l'Union (au mois de novembre 2025) (en %)

Libelle	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Produits frais	7,4	-1,7	2,2	-8,1	-6,3	-12,0	1,1	0,3	**-2,0**
Energie	7,2	-1,0	-5,4	-16,0	12,7	-0,3	-0,2	9,1	**2,1**
Hors produits frais et énergie	-1,2	-0,8	-0,3	-0,9	3,5	-4,6	4,7	-0,8	**0,2**
Local	0,7	-2,1	-0,1	-2,9	2,7	-6,0	5,2	1,5	**0,3**
Importé	3,5	-1,2	-0,2	-0,2	-2,1	-10,3	-2,0	-3,0	**-2,7**
Primaire	1,4	0,2	2,8	-4,4	-3,4	-15,8	7,2	-1,6	**-0,6**
Secondaire	6,2	-0,5	-1,8	-2,6	2,1	-2,3	2,5	0,3	**0,3**
Tertiaire (Service)	-3,6	1,4	0,6	1,4	6,5	-3,1	1,9	0,4	**0,5**
Non durable	6,4	-2,3	0,4	-3,1	-0,7	-10,1	4,2	0,3	**-0,4**
Semi Durable	-1,7	0,3	-2,1	-8,1	-0,2	0,4	0,6	-1,6	**-0,5**
Durable	3,5	-0,6	-1,7	0,9	0,2	-4,9	0,8	-0,6	**-1,5**
Service	-3,6	1,4	0,6	1,4	6,5	-3,1	1,9	0,4	**0,5**
Origine UEMOA	0,1	-0,6	0,9	-0,3	-3,7	-8,3	1,8	1,1	**-0,5**
Origine Hors UEMOA	2,2	-0,5	-0,1	-3,8	-2,3	-7,1	0,9	-1,4	**-1,2**
Global	1,1	-2,0	0,0	-1,8	0,6	-7,3	2,9	0,2	**-0,5**

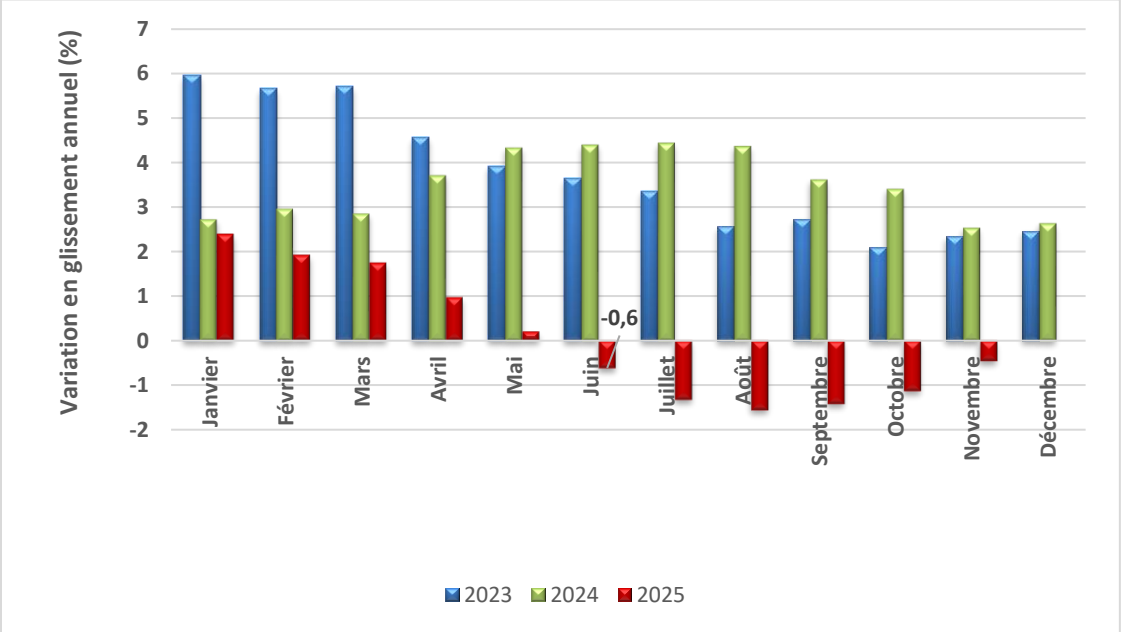
Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (octobre et novembre 2025) (en %)



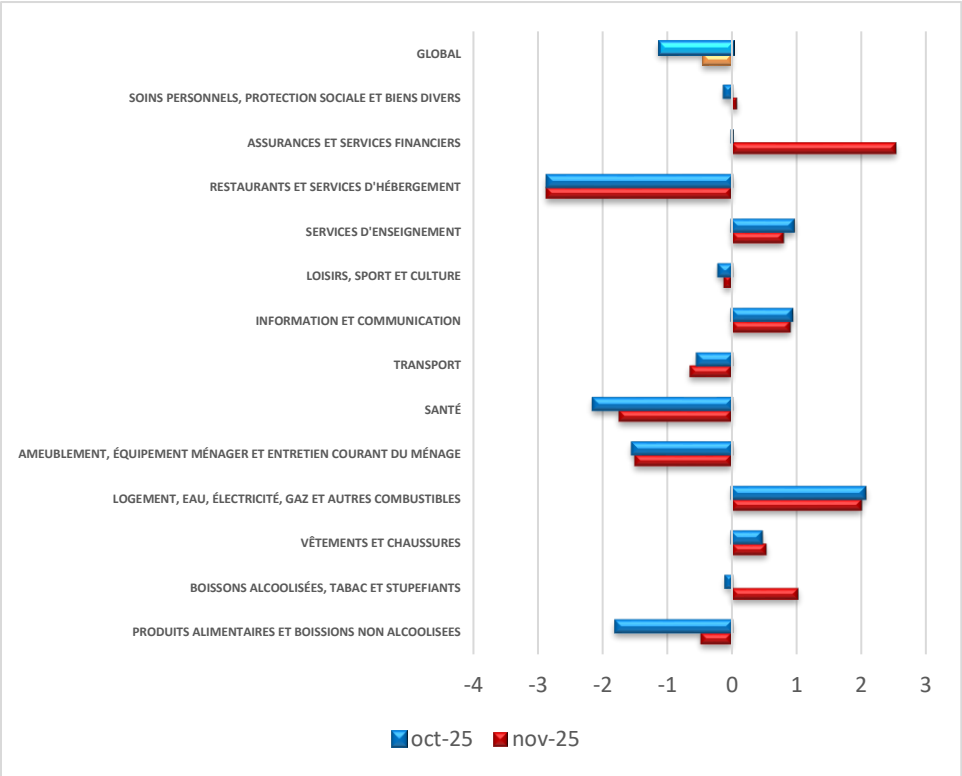
Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 2 : Évolution comparative de la variation en glissement annuel de l'IHPC communautaire de 2023, 2024 et 2025 (en %)



Sources : INS/Commission de l'UEMOA

Graphique 3 : Évolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice des divisions au sein de l'Union (en %)



Sources : INS/Commission de l'UEMOA

EQUIPE DE REDACTION

La note d'analyse régionale de l'IHPC de zone UEMOA est une production mensuelle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE) de la Commission de l'UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par Monsieur Mahamadou GADO.

La présente note d'analyse a été rédigée par une équipe du Centre Statistique sous la supervision de :

- **Namaro YAGO, e-mail : nyago@uemoa.int ;**

***Elle a été préparée par une équipe composée de* :**

- **Sampawindé Lydie ZONGO OUEDRAOGO, email: lozongo@uemoa.int ;**
- **Modou Ndour FAYE, email: mnfaye@uemoa.int ;**
- **P'lanam Germain FAROUH, email: pgfarouh@uemoa.int.**

Les données sont collectées auprès des Instituts et Agences Nationaux de Statistique des Etats membres de l'UEMOA

Les notes régionales d'analyse sur l'IHPC sont disponibles sur le site web de l'UEMOA, à l'URL : https://www.uemoa.int/indices-harmonises